

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 104-468-1935 Libérations.

n° 104-468-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 468 du 30/11/1935

Date de publication

26 novembre 1935

Date du numéro

30 novembre 1935

TEXTE INTÉGRAL

le séjour à la Côte française des Somalis est interdit pendant trois ans, pour compter du 8 décembre 1935, date de sa libération, au nommé Farah Abdillai.